



Régie intermunicipale  
des déchets de la Rouge

## *Comité de vigilance*

### **Compte rendu Mercredi, le 27 janvier 2010 à 18h30**

---

#### **PRÉSENCES**

M. Gilbert Brassard, président de la RIDR  
M. Grant MacKenzie, CRE  
M. Jean-Louis Ouellette, représentant de la RIDR  
M. Normand Girouard, représentant de la ville de Rivière-Rouge  
M. Pierre Telmosse, représentant des citoyens  
Mme Nathalie Sigouin, MRC d'Antoine Labelle

Mme Johanne Bock, directrice générale de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, est aussi présente.

#### **1. MOT DE BIENVENUE**

M. Gilbert Brassard, président de la RIDR, souhaite la bienvenue à tous et mentionne sa présence particulière au premier comité de vigilance de 2010.

#### **2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour en ajoutant au point Varia les sujets suivants:

- a) Analyses volumétriques 2009;
- b) Paramètres des rejets;
- c) Détection de radioactivité à la balance;
- d) Rapport préliminaire goélands;
- e) Rapport d'étanchéité des bassins;
- f) Odeurs.

### **3. SUIVI DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 22 AVRIL 2009**

#### **a) Rapport Été 2008 : suivi des eaux souterraines**

Les membres du comité avaient demandé, lors de la dernière rencontre, un rapport comparatif été 2008 - été 2009 des eaux souterraines dans le but d'effectuer un suivi. Mme Johanne Bock explique aux membres qu'il est difficile de faire un suivi puisque, d'une année à l'autre, les analyses sont effectuées par des firmes différentes. Par contre, le rapport été 2008 est mis à la disposition des membres.

Il est suggéré, pour les prochaines années, de demander des soumissions pour une période de 3 ou 5 ans afin d'obtenir un suivi comparatif adéquat pour le suivi des eaux souterraines, fossés pluviaux et puits des citoyens.

#### **b) Normes à respecter : analyses souterraines**

Une copie des paramètres à analyser concernant les piézomètres est remise aux membres ainsi que les valeurs limites à respecter.

#### **c) Débit d'étiage**

Des documents explicatifs sont remis aux membres du comité. Des questions sont posées sur les différents types de débit d'étiage figurant au tableau 4.2. Mme Johanne Bock demandera des explications dans les différents types soit Q 27, Q107 et Q530.

M. Grant MacKenzie demande pourquoi le MDDEP n'exige pas l'analyse du phosphore, responsable des algues bleues, en ce qui a trait aux fossés pluviaux. Une demande sera adressée au MDDEP.

#### **d) Relevé journalier des détecteurs de méthane**

Le relevé journalier 2009 des détecteurs de méthane est mis à la disposition des membres. Mme Bock fait circuler des photos démontrant les détecteurs de méthane et les systèmes de ventilation installés dans les différents bâtiments de la Régie et le fonctionnement est expliqué.

Les membres désirent obtenir un rapport de la firme Génivar afin de savoir la quantité des biogaz détruits.

#### **e) Écrit de Génivar : installation des torchères pour contrer la problématique des biogaz**

Une copie de la lettre émise par la firme Génivar expliquant l'urgence d'installer la torchère afin de contrer la problématique des biogaz et ainsi éliminer les risques de déflagration et/ou de débordement de lixiviat est remis aux membres.

Les travaux relatifs à l'installation des torchères ont été effectués et le système a démarré le 27 août 2009.

Les membres demandent si le gaz est aspiré ou ventilé. Une réponse leur sera fournie à la prochaine rencontre.

De plus, ils désirent savoir pourquoi il n'y a pas de changement et/ou de diminution de concentration en ce qui concerne les événements.

La directrice générale demandera ces informations à la firme Génivar pour expliquer ce phénomène.

**f) Norme de compactage**

Mme Johanne Bock explique qu'il n'y a pas vraiment de normes en matière de compaction des déchets.

Cependant, afin d'opérer convenablement le nouveau LET, des recommandations ont été demandées à la firme Génivar en 2006. Le rapport personnalisé sur l'analyse du mode d'opération et travaux d'enfouissement du LET est remis aux membres. Ce rapport explique en détail la façon dont fonctionne la RIDR afin de maximiser l'espace dans le site, le nombre de passes sur les matières résiduelles, l'épaisseur des couches et de compactage en pente et établit un plan d'action opérationnel pour les cellules techniques.

**4. SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES BIOGAZ : RAPPORT TECHNIQUE 2009**

Une copie du rapport technique sur la surveillance environnementale des biogaz pour l'année 2009 est remise aux membres. Lors de la dernière rencontre, les membres du comité avaient demandé que la firme Génivar produise un tableau annuel avec progression mensuelle résumant la concentration des biogaz. Suite à cette demande, un rapport détaillé de la firme Génivar est soumis.

**5. RAPPORTS SUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX DE RECOUVREMENT 2009**

Les rapports « printemps et automne 2009 » concernant le contrôle qualitatif des matériaux de recouvrement sont remis aux membres. Les rapports démontrent que les échantillons analysés sont conformes au décret et aux exigences techniques.

**6. CALENDRIER ANNUEL DES ACTIVITÉS SELON LE DÉCRET ET LES EXIGENCES TECHNIQUES**

Un calendrier des analyses hebdomadaires, semi-annuelles, annuelles etc. a été réalisé à partir du décret de la Régie et des exigences techniques. Une copie est remise aux membres.

## **7. SUIVIS DES EAUX SOUTERRAINES ET FOSSÉS PLUVIAUX**

Un résumé des rapports « printemps, été et automne 2009 » relatifs aux suivis sur les eaux souterraines, puits d'observation et fossés pluviaux est présenté aux membres.

L'on constate qu'une contamination est localisée plus précisément dans les puits entourant l'ancien lieu d'enfouissement. Lors du recouvrement étanche du LES, la contamination devrait se résorber. Si tel n'est pas le cas, des actions seront entreprises par la RIDR.

## **8. ANALYSE DES BASSINS DU 17 AVRIL AU 29 OCTOBRE 2009 (REJET DU LIXIVIAT)**

Les analyses hebdomadaires effectuées du 17 avril au 29 octobre 2009, soit pendant la période du rejet du lixiviat, sont présentées aux membres.

Tous les résultats ont rencontré les valeurs prescrites par le MDDEP.

## **9. CONSTRUCTION DES CELLULES 3 ET 4 ET RECOUVREMENT DU LES**

Mme Johanne Bock explique que lorsque l'entente intermunicipale sera signée par les municipalités et les MRC membres de la Régie et approuvée par le MAMROT, le MAMROT pourra ensuite approuver les règlements #21 et #22; règlements nécessaires à la construction des cellules 3 et 4 ainsi qu'au recouvrement étanche final du LES.

## **10. CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ DE VIGILANCE – ANNÉE 2010**

Dépôt du calendrier 2010 concernant les rencontres du comité vigilance. Les membres demandent de modifier le calendrier afin que les dates mentionnées n'empiètent pas sur les réunions des différents conseils des maires et municipaux. Le calendrier sera révisé et remis aux membres prochainement.

Demande est faite de prévoir une visite du lieu d'enfouissement ce printemps. Mme Johanne Bock propose d'inviter à cette visite le directeur adjoint Unité lieux d'enfouissement technique, M. Guy Péloquin ainsi que M. Marc Bisson, directeur Construction et Opération - Division biogaz. Cette proposition est acceptée d'emblée par les membres. À suivre.

## **11. VARIA**

### **a) Analyse volumétrique 2009**

Dépôt du rapport annuel de l'analyse volumétrique 2009. Mme Johanne Bock mentionne que ces travaux ont requis l'étude d'Isabelle Labelle, arpenteur, afin d'effectuer les relevés topographiques de l'ensemble de la zone exploitée.

**b) Normes concernant les rejets**

Dépôt d'un tableau démontrant les paramètres à analyser et les valeurs limites se rapportant au rejet des eaux de lixiviation.

**c) Détection radioactivité – certificat d'étalonnage**

Dépôt du rapport annuel de la détection de radioactivité à la balance. Le calibrage et l'étalonnage pour le détecteur de radioactivité sont conformes aux exigences.

**d) Suivi des goélands : Rapport préliminaire**

Un rapport préliminaire concernant le dénombrement des goélands est remis aux membres. Le rapport final sera déposé lorsque le mandat sera terminé par la firme Services Environnementaux Faucons d'une séance ultérieure.

**e) Rapport d'étanchéité des bassins**

Les rapports de la firme Colmatec Inc. indiquent que l'étanchéité des bassins est conforme en tout point. À titre informatif, un plan sur le système de traitement est remis aux membres et une explication sur le fonctionnement est donnée.

**f) Odeurs**

M. Normand Girouard et M. Pierre Telmosse expliquent que des gens, vivant en périphérie du site, se plaignent des odeurs. Mme Johanne Bock approuve et indique que ces odeurs sont soit dues aux émanations de biogaz ou de lixiviat. Elle mentionne également que ces odeurs sont dérangeantes pour tous les employés du site.

Une expertise a déjà été demandée à la firme Génivar afin de contrer ce problème.

**12. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 21h00. La prochaine rencontre sera déterminée à une date ultérieure.

---

La directrice générale

*Johanne Bock*